



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Bonnières-sur-Seine

CONSTAT D'ABANDON DE CONCESSIONS FUNERAIRES **CERTIFICATION DE TRIPLE AFFICHAGE**

Le vendredi 22 novembre 2024, le Maire d'Osmoy (Yvelines), agissant en exécution des articles L.2223-17, L.2223-18 et R.2223-13 à R.2223-21 du Code général des collectivités territoriales, s'est transporté dans le cimetière communal devant les concessions sur la liste annexée au présent certificat.

Ces concessions, qui ont plus de trente ans d'existence et dans lesquelles aucune inhumation n'a été effectuée depuis dix ans, se trouvent inscrites sur la liste des sépultures en état d'abandon.

Les personnes présumées descendantes ou successeurs des titulaires de ces concessions dont leur nom et coordonnées n'ont pu être établis, ont été convoquées par avis affiché à la Mairie et à la porte du cimetière dans les délais fixés par les textes réglementaires.

Les constatations auxquelles il a été procédé établissent nettement que les concessions précitées ne sont plus l'objet d'aucun entretien et se trouvent en l'état d'abandon.

Un procès-verbal a été établi pour chacune des deux concessions, en l'absence des ayants-droits/descendants/personne chargée de l'entretien de ladite concession, signé par le Maire, l'Adjointe et deux Conseillers municipaux. Ces procès-verbaux sont déposés en Mairie où toute personne intéressée peut les consulter.

Je certifie sur l'honneur que ces procès-verbaux ont fait l'objet de 3 affichages en Mairie et au cimetière d'Osmoy, à raison de 15 jours d'intervalle :

- Du 26 novembre au 27 décembre 2024
- Du 11 décembre 2024 au 11 janvier 2025
- Du 26 décembre 2024 au 26 janvier 2025

En foi de quoi, j'ai établi le présent certificat (en trois exemplaires), qui sera annexé à l'original de chaque procès-verbal constatant l'état d'abandon des sépultures sus-indiquées.

Fait à Osmoy,
Le 26 décembre 2024

Le Maire
Jérôme DURAND





REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Bonnières-sur-Seine

LISTE DES CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON
Cimetière communal d'Osmoy (Yvelines)
Chemin à Dramard

1/ **Concession n° 51** (carré H n° 14) délivrée par acte du 22 septembre 1950 à Madame CARLU, en son vivant domiciliée à Osmoy,
Défunts inhumés :

- Monsieur Octave CARLU, inhumé en 1950
- Madame Angèle LAPLACE (née FEUILLET), inhumée en 1993
- Monsieur Achille LAPLACE, inhumé en 1993

2/ **Concession n° 59** (carré H n° 7) délivrée par acte du 30 novembre 1956 à Monsieur René SOYER, en son vivant domicilié à Osmoy,
Défunte inhumée : Madame Camille SOYER (née BLANCHE), inhumée en novembre 1956

Fait à Osmoy,
Le 24 septembre 2024

Le Maire,
Jérôme DURAND



Hôtel de Ville - 14 chemin du Moutier 78910 OSMOY

Tél. : 01 34 87 23 67 / Courriel : mairie@osmoy78.eu / Site internet : www.osmoy78.eu

Ouverture le mercredi de 9h à 12h / 13h à 16h, le vendredi de 10h à 12h / 14h à 18h30 et le 3^{ème} samedi du mois de 9h à 12h